

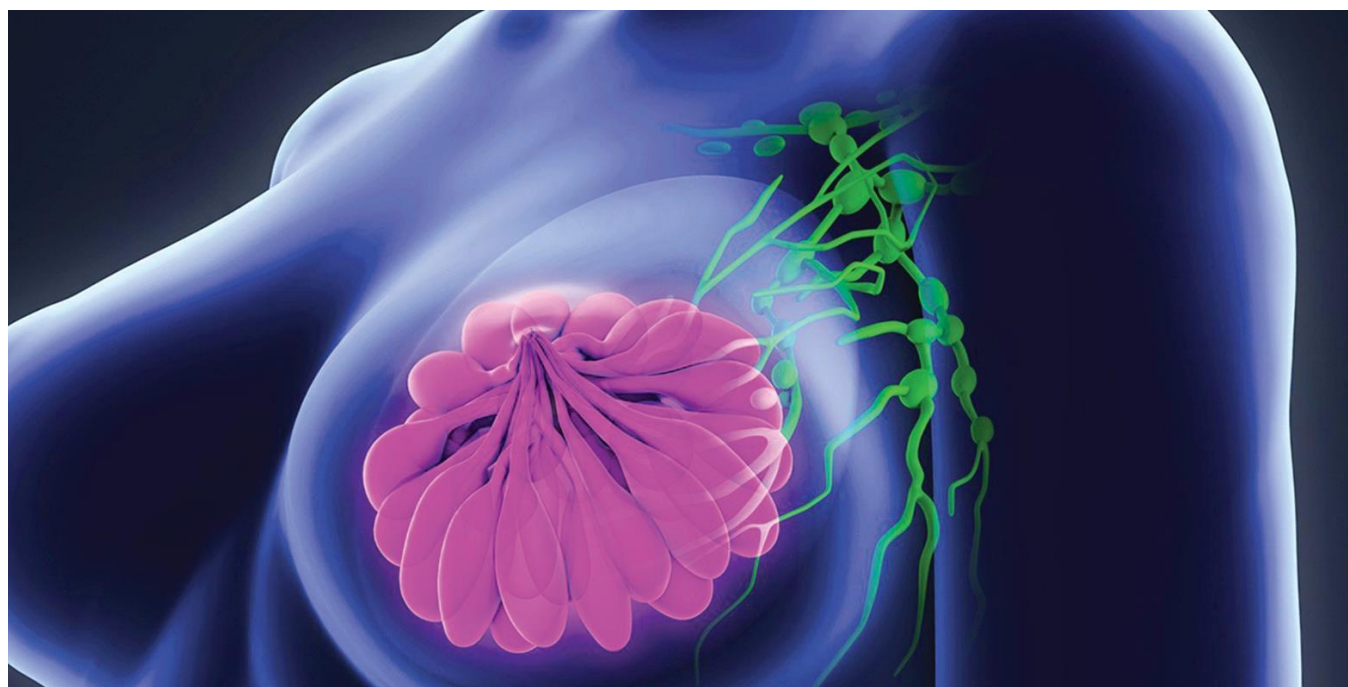
# CANCER du SEIN



Il peut être d'origine professionnelle

Enquête-Action nationale sur le cancer du sein

Y participer c'est s'informer, prenez votre destin ENTRE vos MAINS



**U**nissons  
**N**ous  
**P**our dire  
**N**on au  
**C**ancer du sein



Application  
UNPNC



01 49 89 70 92



[unpnc-cfdt.fr](http://unpnc-cfdt.fr)

L'équipage



# Pourquoi une Enquête-Action sur le cancer du sein ?

L'objectif de l'UNPNC-CFDT est de faire reconnaître le cancer du sein en tant que maladie professionnelle pour les hôtesses de l'air !

Aujourd'hui, aucun rapport n'est établi entre le cancer du sein et le métier de PNC. En cas de dépistage, les médecins posent des questions concernant les habitudes de vie (tabac, alcool, sport, alimentation...) mais jamais aucune question sur l'activité professionnelle. De plus, le cancer est un sujet tabou, y compris dans l'entreprise dès que le sujet des risques professionnels est abordé.

Or, plusieurs facteurs de risque sont aujourd'hui reconnus:

- Le travail de nuit
- Les rayonnements ionisants
- Le décalage horaire de plus de 3 fuseaux

**Il est indiscutable que notre profession est particulièrement exposée!**

Cette Enquête-Action est la première étape pour faire reconnaître le cancer du sein en maladie professionnelle chez le PNC. Aujourd'hui, une hôtesse atteinte par cette maladie voit son salaire diminué à 80PV pour 180 jours maximum. Ensuite, les revenus offerts par le régime de prévoyance ne permettent pas de faire face aux dépenses du quotidien, et l'arrêt de travail peut être très long... En maladie professionnelle, les indemnisations sont plus importantes et durent 2 fois plus longtemps !

C'est un travail de longue haleine qui nous attend, les causes du cancer du sein sont souvent liées à notre environnement et à la durée du temps d'exposition.

**Les origines de ce projet national:**

Une équipe CFDT de l'Est de la France, composée de professionnels de la santé et de mineurs, ont réussi à faire reconnaître en maladie professionnelle la Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (BPCO). Par la suite, les mineurs vivant en vase clos et ayant leurs propres hôpitaux, ont constaté qu'un nombre croissant d'infirmières travaillant de nuit développaient un cancer du sein... Suite à ces constatations, cette équipe a mis en place le **questionnaire Enquête-Action** afin de prouver par un moyen concret que ces cancers étaient dus au travail de nuit et qu'ils soient reconnus en tant que maladie professionnelle.

**Un questionnaire Enquête-Action établi par des médecins et des professionnels de la SST:**

Il comporte 124 questions :

- 13 questions concernant les données administratives
- 36 questions sur l'exposition professionnelle
- 57 questions sur la santé
- 18 questions sur les habitudes de vie.

Une version papier est déjà disponible au bureau où vous êtes les bienvenus pour y participer. Un espace y est dédié afin de préserver la confidentialité de vos réponses.

**Il est primordial de prendre le temps d'y répondre, car au-delà de la cause, cela permet également de s'informer et de participer à la constitution d'une base de données essentielle pour la reconnaissance du cancer du sein pour notre population PNC !**

Ce questionnaire sera mis en ligne en octobre 2019 via un lien direct sur l'application UNPNC

Application  
UNPNC



01 49 89 70 92



unpnc-cfdt.fr

L'équipage

